

QUESTIONS, RÉPONSES et MODIFICATION

W6369-18-X034/A

Filtres de radiofréquences

Nombre	Questions/Réponses/Modification
Question 1	<p>Aux fins de clarifications, à l'Annexe A section 4.1 article #7 la spécification est :</p> <p>Élimination de bande: 3.0 dB max. DC – 1700 MHz Perte d'insertion : 30 dBc max. @ 1800 – 8000 MHz</p> <p>Est-ce que cela ne devrait pas être l'inverse ? Élimination de bande: 30 dBc max. @ 1800 – 8000 MHz Perte d'insertion: 3.0 dB max. DC – 1700 MHz</p>
Réponse 1	<p>Il y a en effet une erreur dans les spécifications. On devrait y lire :</p> <p>Élimination de bande : 30 dBc min. @ 1800 – 8000 MHz Perte d'insertion: 3.0 dB max. DC – 1700 MHz</p>
Modification 1	<p>Veillez vous référer à l'énoncé des exigences de la page 16, Annexe A, Section 4.1, article # 7 pour les changements effectués.</p>
Question 2	<p>A. Empreinte mécanique ou contraintes de grandeur ? B. Exigences environnementales ? Température opérationnelle Humidité Vibration</p>

Nombre	Questions/Réponses/Modification
Réponse 2	<p>A. Aucune empreinte ou contrainte de grandeur.</p> <p>B. Environnementale</p> <p style="padding-left: 40px;">Température: -40C – 125C (flexible, la température n'est pas une préoccupation majeure)</p> <p style="padding-left: 40px;">Humidité: aucune contrainte</p> <p style="padding-left: 40px;">Vibration: aucune contrainte</p>
Question 3	Pouvons-nous obtenir plus d'informations telles qu'un fabricant préféré et numéro de pièces ?
Réponse 3	Aucun fabricant préféré ou numéro de pièces
Question 4	Est-ce que les spécifications doivent être strictement suivies ou si un écart serait acceptable.
Réponse 4	Oui, les spécifications doivent être strictement suivies.
Question 5	<p>En référence à l'article #3 dans la spécification :</p> <p>Je ne pense pas qu'il soit techniquement possible de respecter la plage de fréquences spécifiée à 16 000 MHz. Un filtre coupe-bande répondra aux harmoniques de la fréquence de coupe et les rejettera également. Ici, les fréquences fondamentales que nous supprimons sont 3875 - 3925 MHz avec un centre de 39 000 MHz. Par conséquent, la troisième harmonique tombe autour de 12 000 MHz. Nous pouvons fournir un filtre qui atteindra une tension continue de 16 000 MHz, mais il aura deux bandes de rejet dans cette plage. Cela répondra-t-il aux spécifications requises?</p>
Réponse 5	<p>Il y a en effet une erreur dans les spécifications. On devrait y lire :</p> <p>Perte d'insertion 1,5 dB max. @ DC - 3825 et 3975 - 6000 MHz</p>
Question 6	<p>En référence à l'article #7:</p> <p>Est-il possible de changer le début de la fréquence de rejet de 1800 MHz à 1900 MHz? Cela est dû à la netteté du filtre nécessaire pour répondre à cette spécification.</p>
Réponse 6	Oui, cette plage est acceptable.

Nombre	Questions/Réponses/Modification
Période de sollicitation	
Veuillez noter que la période de sollicitation a été prolongée jusqu'au 08 janvier 2019	